

AMPLITUDE DES VARIATIONS DE L'EMPLOI SAISONNIER, MOIS D'EMPLOI MAXIMUM ET D'EMPLOI MINIMUM, NOMBRE DE TRAVAILLEURS SAISONNIERS ET EMPLOI MAXIMUM MOYEN DES GROUPES INDUSTRIELS NON AGRICOLES
(Tous les chiffres sont des moyennes pour 1947-1951)

Groupe industriel	Amplitude	Mois d'emploi maximum	Mois d'emploi minimum	Employés saisonniers ¹	Emploi maximum moyen
	%				
FORESTAGE (surtout abattage).....	69.3	Décembre	Mai	55, 100	105, 600
MINES.....	3.7	Août	Mars	3, 250	87, 100
FABRICATION.....	4.0	Octobre	Janvier	20, 900	1, 044, 800
Aliments et boissons.....	23.2	Octobre	Avril	27, 700	134, 700 ²
Tabac et produits.....	24.7	Février	Avril	2, 600	11, 500
Produits du caoutchouc.....	2.9	Décembre	Août	600	21, 100
Produits du cuir.....	5.6	Mars	Janvier	1, 700	31, 500
Textiles.....	4.6	Mars	Août	3, 300	73, 700
Vêtement.....	7.4	Avril	Août	6, 900	97, 000
Produits du bois.....	11.3	Août	Janv.-fév.	9, 500	89, 100
Produits du papier.....	7.0	Septembre	Mars	5, 000	74, 600
Industries polygraphiques.....	1.3	3	3	600	43, 800
Produits du fer et de l'acier.....	1.1	Avril	Août	1, 900	160, 100
Matériel de transport.....	4.0	Octobre	Février	4, 400	114, 500
Produits des métaux non ferreux.....	1.6	Avril	Janvier	700	45, 700
Appareils et fournitures électriques.....	2.1	Avril	Août	1, 200	58, 100
Produits des minéraux non métalliques.....	7.0	Août	Mars	1, 700	25, 600
Dérivés du pétrole et du charbon.....	6.1	Août	Février	600	10, 300
Produits chimiques.....	2.6	Juillet	Janvier	1, 200	46, 000
Fabrications diverses.....	10.8	Décembre	Août	1, 300	12, 700
CONSTRUCTION.....	38.6	Septembre	Mars	73, 600	223, 500
TRANSPORTS.....	9.3	Août	Mars	22, 300	250, 800
ENTREPOSAGE.....	13.8	Novembre	Mars	2, 000	15, 900
COMMUNICATIONS.....	5.5	Août	Mars	2, 500	47, 000
SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE.....	9.8	Août	Avril	3, 600	38, 600
COMMERCE.....	9.4	Janvier	Mars	27, 800	315, 000
FINANCE, ASSURANCE, IMMEUBLE.....	1.1	Octobre	Mars	1, 000	90, 250
SERVICES.....	11.0	Août	Mars	8, 600	82, 900
TOUTES INDUSTRIES NON AGRICOLES.....	6.9	DÉCEMBRE	AVRIL	270, 650	2, 250, 000 ²

¹ Ces chiffres ne représentent pas le nombre de personnes qui seront probablement en chômage saisonnier à quelque moment, parce que les travailleurs saisonniers ne tiennent pas tous à un emploi constant et certains peuvent passer d'une industrie à une autre (voir texte p. 782). ² Ce chiffre ne représente pas la somme des chiffres de tous les groupes, parce que l'emploi maximum n'intervient pas à la même époque dans tous les groupes. ³ La courbe de l'emploi est trop irrégulière dans cette industrie pour permettre d'établir un maximum et un minimum bien déterminés.

Les chiffres ci-dessus relatifs aux groupes de la Classification type n'indiquent certes pas l'étendue des variations saisonnières dans les diverses industries de chaque groupe, puisque l'emploi élevé dans une des industries qui composent le groupe souvent neutralise le faible emploi dans une autre. Les graphiques ci-après indiquent la mesure dans laquelle dix-huit des industries canadiennes, hors l'agriculture, dont le caractère saisonnier est le plus marqué connaissent des variations saisonnières de l'emploi; le premier montre l'amplitude des variations saisonnières dans chacune des industries; le second donne le nombre de travailleurs saisonniers dans les mêmes industries.

Certaines industries, en dépit de leurs grandes variations saisonnières, ne contribuent pas proportionnellement au chômage parce que leurs travailleurs saisonniers sont surtout des étudiants, des ménagères ou autres personnes qui, en général, ne cherchent pas à travailler l'année durant. Les industries qui appartiennent à ce groupe sont le commerce de détail, les hôtels et restaurants, les conserveries de fruits et légumes, certains secteurs de l'extraction des non-métalliques ainsi que de l'industrie du tabac et ses produits.